

## TARIFS 2024 ALSH (3-11 ans) "Les Petites Canailles" de St Cyr en Bourg - BELLEVIGNE

L'achat de la carte FAMILLES RURALES est obligatoire : 30€ (carte valable pour toute la famille et pour toute l'année civile)

Les tarifs appliqués tiennent comptent du quotient familial et du lieu de résidence

**MERCREDI** 

## Tarifs applicables à partir du 1er janvier 2024

Quotient Familial	Mercredi		Mercredi	
	Communes Associées		HORS COMMUNES	
	Demi-Journée	Journée avec repas (4€) CA	Demi-Journée	Journée avec repas (4€)
	(9h-13h ou 13h-17h)		(9h-13h ou 13h-17h)	
Inférieur à 336	2 € +4€ si repas	7,00 €	2 € +4€ si repas	7,00 €
De 336 à 600	<b>4,5 €</b> +4€ si repas	10,00 €	<b>4,5 €</b> +4€ si repas	10,00 €
De 601 à 900	6 € +4€ si repas	13,00 €	9€ +4€ si repas	18,00 €
De 901 à 1100	<b>7 €</b> +4€ si repas	14,00 €	10 € +4€ si repas	19,00 €
> à 1101	8€ +4€ si repas	15,00 €	<b>11 €</b> +4€ si repas	20,00 €
Régime divers	9 € +4€ si repas	20,00 €	<b>12 €</b> +4€ si repas	25,00 €

## **VACANCES SCOLAIRES**

Quotient Familial	Journée avec repas (4€) Communes Associées	Journée avec repas (4€) HORS COMMUNES
Inférieur à 336	7,00 €	7,00 €
De 336 à 600	10,00 €	10,00 €
De 601 à 900	13,00 €	18,00 €
De 901 à 1100	14,00 €	19,00 €
> à 1101	15,00 €	20,00 €
Régime divers	20,00 €	25,00 €

## **CAMPS ETE**

Quotient Familial	Camp 5 jours (6-11 ans)	Camp 5 jours (6-11 ans) HORS COMMUNES
Inférieur à 336	160,00 €	185,00 €
De 336 à 600	165,00 €	190,00 €
De 601 à 900	170,00 €	195,00 €
De 901 à 1100	175,00 €	200,00 €
> à 1101	180,00 €	205,00 €
Régime divers	200,00 €	225,00 €

Communes Associées (CA) : Artannes, Bellevigne-les-Châteaux, Distré, Le Coudray, Rou-Marson, Varrains et Verrie.

Ces tarifs tiennent compte d'une participation financière de ces communes.

(1) Surcoût garderie par 1/4 d'heure de 0,15€ QF <336 / 0,20€ QF <600 / 0,25€ QF <900 / 0,30€ QF <1100 / 0,35€ >1101€ et 0,40€ Régime divers.

(2) Les familles "hors communes" peuvent se renseigner auprès de leur mairie, certaines ont prévu d'apporter une participation financière.

(3) Réduction de 10% sur le 3ème enfant d'une même famille et de 20% sur le 4ème !!!

(4) Une majoration de 5€ sera appliquée les jours de sortie ou de venue d'un intervenant sur le centre